



ONE PARTNER  
MANY SOLUTIONS

**Assemblée Générale Ordinaire**  
**22 mars 2021**

The logo for MND ROPEWAYS, featuring a blue curved line above the text "MND ROPEWAYS".

**MND** ROPEWAYS

The logo for MND SNOW, featuring a green curved line above the text "MND SNOW".

**MND** SNOW

The logo for MND SAFETY, featuring an orange curved line above the text "MND SAFETY".

**MND** SAFETY

The logo for MND LEISURE, featuring a pink curved line above the text "MND LEISURE".

**MND** LEISURE

# QUORUM

▪ Nombre d'actions ayant le droit de vote	197 978 718
▪ Quorum Assemblée générale ordinaire	39 595 744
▪ Quorum Assemblée générale extraordinaire	49 494 679
▪ Total des actions présentes	98 670 202
▪ Total des voix exprimées	103 752 317

# ORDRE DU JOUR

*De la compétence de l'assemblée générale ordinaire*

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration ;
- Imputation du report à nouveau débiteur sur le poste « Primes d'émission, de fusion, d'apport et réserves indisponibles » ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.



# Lecture du Rapport du Conseil d'Administration

- Nous vous rappelons que suite à l'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2020 telle que décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 23 décembre 2020, soit une perte de (35.168.574,26) euros, le poste « Report à nouveau » est ressorti à la somme de (72.937.919) euros.
- Nous vous précisons que suite à la réduction du capital social d'un montant de 17 831 018,79 euros intervenue le 4 février 2021 par décision du Conseil d'Administration, agissant lui-même sur délégation de l'Assemblée Générale des actionnaires réunie le 23 décembre 2020, le poste « Report à nouveau » a été ramené à - 55 106 900,34 euros.
- Nous vous proposons de demander aux actionnaires de la Société d'apurer le poste report à nouveau débiteur du bilan des comptes sociaux de la Société sur les autres postes composant les capitaux propres afin d'améliorer et de rendre plus lisible les comptes sociaux auprès des différents partenaires de la Société.
- Nous vous proposons en conséquence :
- de constater que le compte « Réserves Indisponibles » créditeur à ce jour d'un montant de 16 071 716,62 euros redevient disponible en vue de l'apurement des pertes antérieures,
- d'apurer ledit poste « Report à nouveau » débiteur, par imputation :
  - à hauteur de 16 071 716,62 euros sur le poste « Réserves Indisponibles » qui est ainsi ramené de 16 071 716,62 euros à 0 euro ;
  - à hauteur de 2 880 751,30 euros sur le poste « Prime de conversion d'Obligations en Actions » qui est ainsi ramené de 2 880 751,30 euros à 0 euro ;
  - à hauteur de 36 154 432,42 euros sur le poste « Prime d'émission, de fusion, d'apport » qui est ainsi ramené de 50 619 757,42 euros à 14 465 325,00 euros ;
- En conséquence de cette imputation, le poste « Report à nouveau » s'élèverait désormais à un montant de 0 euro.

Prendre la décision de procéder à cette imputation préalablement à la date de clôture de l'exercice en cours permettrait à la Société de comptabiliser cette opération dans ses comptes 2020-2021. En conséquence, dès cet exercice, la section « Capitaux propres » figurant au passif du bilan de la Société serait améliorée du fait de l'apurement du poste report à nouveau débiteur. Cette opération permettra ainsi d'améliorer la présentation du bilan de la Société

# Résolutions - Assemblée Générale Ordinaire

# PREMIÈRE RÉOLUTION

*Imputation du report à nouveau débiteur sur le poste « Primes d'émission, de fusion, d'apport et réserves indisponibles »*

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration :

- 1) Constate que, du fait de la réduction du capital social d'un montant de 17 831 018,79 euros intervenue le 4 février 2021 par décision du Conseil d'Administration, agissant lui-même sur délégation de l'Assemblée Générale des actionnaires réunie le 23 décembre 2020, le poste « Report à nouveau » est débiteur de - 55 106 900,34 euros ;
- 2) Constate que le compte « Réserves Indisponibles » est créditeur à ce jour d'un montant de 16 071 716,62 euros et que cette réserve redevient disponible en vue de l'apurement des pertes antérieures ;
- 3) Décide d'apurer ledit poste « Report à nouveau » débiteur, par imputation :
  - à hauteur de 16 071 716,62 euros sur le poste « Réserves Indisponibles » qui est ainsi ramené de 16 071 716,62 euros à 0 euro ;
  - à hauteur de 2 880 751,30 euros sur le poste « Prime de conversion d'Obligations en Actions » qui est ainsi ramené de 2 880 751,30 euros à 0 euro ;
  - à hauteur de 36 154 432,42 euros sur le poste « Prime d'émission, de fusion, d'apport » qui est ainsi ramené de 50 619 757,42 euros à 14 465 325,00 euros ;
- 4) Constate qu'en conséquence de cette imputation, le poste « Report à nouveau » s'élève désormais à un montant de 0 euro.



***Mise aux voix de cette résolution :***

*Nombre de votes POUR :* 103 752 317

*Nombre de votes CONTRE :* 0

*Nombre d'ABSTENTIONS :* 0

***La résolution est : ADOPTÉE***

# DEUXIÈME RÉOLUTION

*Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités*

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès verbal pour remplir toutes formalités de droit.



***Mise aux voix de cette résolution :***

*Nombre de votes POUR :* 103 752 315

*Nombre de votes CONTRE :* 2

*Nombre d'ABSTENTIONS :* 0

***La résolution est : ADOPTÉE***

**L'ordre du jour étant épuisé  
et personne ne demandant plus la parole,  
le Président déclare la séance levée.**



ONE PARTNER  
MANY SOLUTIONS

The logo for MND ROPEWAYS, featuring a blue curved line above the text "MND ROPEWAYS".

**MND** ROPEWAYS

The logo for MND SNOW, featuring a green curved line above the text "MND SNOW".

**MND** SNOW

The logo for MND SAFETY, featuring an orange curved line above the text "MND SAFETY".

**MND** SAFETY

The logo for MND LEISURE, featuring a pink curved line above the text "MND LEISURE".

**MND** LEISURE